

COMMUNIQUÉ

Les municipalités de Belcourt, Senneterre-Paroisse et Senneterre : ensemble pour le développement de leurs territoires!

Senneterre, le 6 octobre 2020 – Les trois municipalités du pôle de Senneterre ont adopté des résolutions visant à conclure deux ententes qui viennent encore une fois confirmer l'esprit de collaboration établi depuis plusieurs années et qui mènent au développement de leurs territoires.

Entente de financement concernant la nouvelle piscine

Les municipalités s'engagent à partager entre elles les revenus de taxation, telle que la compensation tenant lieu de taxes, reliés à la présence de la nouvelle piscine. Les dépenses relatives à la tenue d'activités de loisir municipal (piscine ou autres activités) et assumées par la Ville en vertu de toute entente avec le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois comprenant notamment les salaires, l'achat de matériel ou toute autre dépense seront réparties entre les municipalités. Les revenus et dépenses de la nouvelle piscine seront partagés au prorata de leur richesse foncière uniformisée respective. Ce projet de 9 millions de dollars actuellement en chantier sera inauguré au cours de l'été 2021.

Achat d'un camion autopompe-citerne pour le Service de sécurité incendie

Comme la flotte de véhicules du Service de sécurité incendie est vieillissante, les municipalités ont procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'un camion autopompe-citerne. Les municipalités ont accepté une soumission pour un camion au coût de 650 000 \$. Cette nouvelle autopompe sera équipée d'un réservoir de 1 500 gallons, ainsi qu'un réservoir de mousse extinctrice. Par cet achat, le Service de sécurité incendie mettra au rancart deux véhicules et économisera ainsi en frais d'entretien.

« Nous sommes heureux que nos municipalités s'entendent pour accroître les services aux citoyens du pôle de Senneterre et c'est avec plaisir que la Municipalité de Belcourt participe financièrement au développement de nos collectivités », a souligné le maire de la Municipalité de Belcourt, M. Carol Nolet.

« Tous les citoyens de la Municipalité de la Paroisse de Senneterre profitent des décisions que nous prenons pour améliorer les services et accroître le développement de notre secteur. Nous sommes fiers de contribuer financièrement à notre développement communautaire », a indiqué Mme Joline Rouleau, mairesse de la Municipalité de la Paroisse de Senneterre.

Le maire de la Ville de Senneterre a souligné l'importance de cette ouverture à travailler ensemble pour le développement du territoire. « Nous travaillons tous pour la même population et avec les mêmes objectifs : offrir la meilleure qualité de vie possible à nos citoyens », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

— 30 —

Source :

Jean-Maurice Matte
Maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca

Jacline Rouleau
Mairesse
Municipalité de la Paroisse
de Senneterre
Tél. : 819 737-2842
mairie@paroissesenneterre.qc.ca

Carol Nolet
Maire
Municipalité de Belcourt
Tél. : 819 737-8894
info@munbelcourt.ca